

Le site ArcelorMittal de Saint-Chély s'est impliqué dans le Duo day 2021

INTÉGRATION

Une personne en situation de handicap a été accueillie dans l'usine, jeudi dernier.

Thierry Levesque
tlevesque@midilibre.com

De la théorie à la pratique. Le plus grand employeur industriel de Lozère s'est impliqué à sa manière dans la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap. « Nous y participons pour la deuxième fois à Saint-Chély, après 2019, commente Camille Mannino, responsable Ressources humaines du site ArcelorMittal de Saint-Chély-d'Apcher. Fos-sur-Mer (site jumelé avec celui de Lozère) y participe pour la première fois. » Jeudi dernier pour le Duo day 2021, l'usine lozérienne a donc accueilli une personne en situation de handicap, qui faisait équipe avec un salarié de l'entreprise. Simon Chassang, un Barraban de 30 ans, double greffé rénal - en 1999 et 2018 - a passé une journée sur le site, associé à Thierry Prouhèze, qui, à 59 ans, compte 37 ans de services dans la société.

Au magasin général

« Je travaille aux Quatre saisons de Lozère, une entreprise adaptée qui embauche des personnes en situation de handicap, raconte Simon Chassang. Ma directrice m'a demandé si je voulais participer. Ça m'a intéressé, pour découvrir comment ça se passe dans une entreprise. J'étais venu à Arcelor avec le collège de Saint-Flour en 2008. Maintenant j'habite à Saint-Chély. J'ai des amis qui



Simon Chassang (assis au bureau) a été intégré dans le service maintenance, au magasin général. T.H.L.

y travaillent. »

Pendant cette journée d'intégration, « j'ai d'abord visité les lieux, poursuit le néophyte. On m'a montré des petites vidéos pour présenter l'usine, et les deux sites. Et aussi une vidéo des 100 ans de l'usine de Saint-Chély, en 2017. »

Puis Simon Chassang a découvert le service maintenance, le magasin de pièces de rechange, qui gère les entrées et les sorties. « Nous l'avons intégré dans le service, au magasin général, poursuit Thierry Prouhèze, qui a joué le rôle de tuteur. Il a vu en quoi ça consiste. Il a réceptionné, et rangé des pièces. Cela va de la vis au gros moteur.

Tout ce dont a besoin l'usine pour tourner en fait. »

Celui qui a découvert le site dans le cadre du Duo day reprend la balle au bond : « C'est vachement grand ! Et encore je n'ai pas tout vu. Le rangement est très efficace. Il y a tout un code à connaître. On a suivi tout le processus du produit. Depuis la bobine qui arrive par train, jusqu'à son départ. »

Un accord syndical

Pour son guide du jour, une telle opération permet de « porter un autre regard sur les personnes handicapées. On a des préjugés, mais ce sont des gens comme vous et moi. On a tou-

jours plaisir de montrer ce que l'on fait. C'est une très bonne expérience. »

Selon Bernard Legier, le directeur du site barraban, « les entreprises ont leur rôle à jouer pour l'intégration des personnes en situation de handicap. Nous avons une sensibilisation pour les managers. Étant un site industriel majeur, on trouve normal de s'ouvrir. Nous employons des Esat (établissements ou services d'aide par le travail) pour tout l'entretien des espaces verts. Une personne qui a une contre-indication médicale, nous faisons une adaptation à son poste, avec un ergonome du travail. Un accompagnement structuré a fait l'objet d'une signature avec les syndicats sur le handicap pour le cluster de Fos et Saint-Chély. Ce thème devient de plus en plus présent dans les discussions. Et il faudrait qu'on augmente notre ouverture. »

Quant à Simon Chassang, son Duo day passé à l'usine de Saint-Chély lui permet d'affirmer : « Je pourrais postuler. » Et d'autres dans le même cas que lui.

« Le défi des voitures électriques »

CHIFFRES ArcelorMittal emploie 200 salariés sur le site barraban, ainsi qu'une cinquantaine de sous-traitants. La société prépare « le grand défi des voitures électriques », indique Bernard Legier, le directeur. Elle a enregistré 19 entrées en CDI entre 2018 et 2020, et 13 embauches en 2021. Dans ses équipes, elle compte 6,60 % de femmes dont deux qui ont été titularisées en 2021. « Elle doit s'ouvrir à la société moderne, commente Bernard Legier. Nous devons affirmer notre ouverture à la diversité. Nous avons des problèmes pour embaucher des profils techniques. »



Le taux de participation a dépassé les 50 %. L.H.T.

Hures-la-Parade : Régane Ruas, nouvelle élue municipale

POLITIQUE

Retour par la case élections. Les habitants d'Hures-la-Parade ont élu une nouvelle conseillère municipale, ce dimanche 21 novembre. Après la démission du maire, André Baret, pour des motifs personnels, les habitants de cette petite commune du causse Méjean, étaient appelés aux urnes, ce dimanche 21 novembre, plus d'un an et demi après les élections municipales, pour élire un nouveau conseiller communal. Si le taux de participation a avoisiné les 55 % (124 votants sur les 224 inscrits), les principes électoraux ont été respectés.

Qui sera le prochain maire ?

« Il faut 11 conseillers municipaux. Il y en a actuellement que 10 », rappelait le premier adjoint à la mairie, Vincent Pralong, tout en évoquant un « contexte surprenant ». Deux candidats étaient donc en lice pour obtenir ce dernier siège : Régane Ruas, une femme active dans le secteur du tourisme, et Marc Prunet, le garagiste de la commune. La première a donc été élue

comme conseillère municipale, après avoir obtenu plus de la majorité des voix (65 sur 124 votants), aux termes d'un scrutin cordial mais indécis jusqu'au bout. En fin de matinée pourtant, le taux de participation avoisinait seulement les 25 %.

L'actuel premier adjoint du maire, présent, sur place, a bonne partie de la journée, a rapidement évoqué son soulagement : « Nous sommes satisfaits. C'est très bien que l'on puisse avancer le plus rapidement possible désormais. » En référence notamment aux dossiers communaux qui ont pris du retard. Et le conseil municipal a du pain sur la planche. La désignation du nouveau maire premierement. Il se dit d'ailleurs en coulisse que l'actuel premier adjoint est pressenti pour prendre les rênes de la commune, une fois le conseil municipal définitivement établi. Chose faite donc. D'ici la fin de semaine, le nom du premier édile devrait être connu. Affaire à suivre, évidemment.

Lény-Huayna Tible
lhtible@midilibre.com

EN BREF

● PNC : ANTICIPER ENSEMBLE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À VENIR

Le Parc national des Cévennes s'investit dans une démarche d'adaptation au changement climatique. Il a pour cela intégré le projet Natur'Adapt, qui vise à mieux prendre en compte le changement climatique dans la gestion des aires protégées. Une enquête participative a été lancée en ligne. Le territoire a tous les atouts pour être un territoire pilote en matière d'adaptation au changement climatique : une riche biodiversité, des ressources naturelles gérées de manière durable et qui fournissent de nombreux services, des femmes et des hommes engagés, des statuts de protection et labels reconnus. Afin que les enjeux de ce changement soient mieux pris en compte dans la gestion du territoire, le PNC a besoin des habitants, des acteurs socio-économiques, des usagers du territoire afin de connaître leur perception du changement climatique, ses impacts sur leur mode de vie et la façon dont chacun s'y adapte. Pour participer à l'enquête "Anticipons ensemble le changement climatique", il suffit de se rendre sur le site internet du PNC : www.cevennes-parcnational.fr à la rubrique actualités. L'enquête ne prend que dix minutes et les réponses sont anonymes.



Licences d'entrepreneur de spectacles : 2 : L-R-21-5408 / 3 : L-R-21-5320 / IPNS